

EDUCATION 481-4
L'IMMERSION ET LE PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS
(F1.00)

Printemps 1992
(Du 6 janvier au 3 avril)
Lundi : 4h30-8h20
Salle : MPX 7610

Professeur : André Obadia
Tél : 291-3166
Bureau : MPX 8632

PREREQUIS :

EDUC 401/402 (Immersion Française).

Ce cours est considéré comme base indispensable à tout cours ultérieur traitant de l'immersion.

OBJECTIFS GENERAUX :

Les principaux sujets à l'étude porteront sur les principes d'apprentissage d'une langue seconde en milieu majoritaire et de la langue maternelle en milieu minoritaire, sur la recherche en immersion et sur la méthodologie.

CONTENU :

Dans ce cours, nous traiterons principalement des différences entre les divers types de programme d'immersion, de l'approche communicative et de son application en classe, des enfants en difficulté d'apprentissage, de la correction du français parlé et écrit des élèves (prévention et correction), de la technologie éducative, des problèmes reliés à l'immersion, de la relation avec les parents et des questions se rapportant à certains aspects administratifs.

EXIGENCES :

Il est bien entendu indispensable que tout le monde soit présent à TOUS les cours et PARTICIPE à toutes les activités.

1. Analyse d'un article d'une revue professionnelle traitant de l'immersion ou du P.C.D.F. et de sa pertinence à la salle de classe (30%).
2. Un travail court (3 ou 4 pages) exprimant une opinion personnelle sur un aspect particulier de l'immersion ou du P.C.D.F. (30%).
3. Présentation orale d'une approche ou d'un aspect particulier de l'enseignement de la langue seconde ou de la langue maternelle: justification, démonstration et évaluation (40%).

LECTURES :

Une bibliographie complète sera remise aux étudiants.